

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019**  
**A 20H30**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Christine BEDOUIN, Maire.

**Date de la convocation** : 27 juin 2019

**Étaient Présents** : BEDOUIN Christine ; MISSONNIER Thierry, GOUTTE Thierry ; PERRICHON Corinne ; BAROU Agnès ; NIELLEZ Bruce

**Étaient absents et excusés** : BRUNEL Bruno; DE OLIVEIRA Caroline

**Secrétaire de séance** : Thierry MISSONNIER

**APPROBATION COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019

**AVIS PLH**

Mme le Maire présente le Programme Local de l'Habitat dont Loire Forez Agglomération a lancé l'élaboration par délibération en date du 21 mars 2017. Ce travail s'est conclu par l'arrêt du document en conseil communautaire du 13 novembre 2018 et a été soumis pour avis aux communes membres. Par courrier en date du 5 avril 2019, le Préfet a alerté l'agglomération quant au calendrier réglementaire pour atteindre l'objectif de rattrapage du nombre de logements locatifs sociaux dans les communes avec une échéance à 2025. Le projet prévoyait 2035 pour mieux coller à la réalité du marché de l'immobilier. Afin d'être conforme à la loi SRU les objectifs doivent être atteints en 2025.

Il est proposé de maintenir les positions décidées par le conseil communautaire de novembre 2018 et de fixer la date à 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 présenté au conseil communautaire du 21 mai 2019

**Coordonateur communal**

Mme le Maire rappelle que le recensement de la population se fait tous les 5 ans. La prochaine campagne de recensement aura lieu sur la commune en 2020. Pour cela, il y a lieu de nommer un coordonnateur communal qui aura en charge le déroulement du recensement.

Mme le Maire propose de nommer la secrétaire de Mairie, Delphine Brunel pour cette mission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de nommer la secrétaire de Mairie, Delphine BRUNEL comme coordonnateur communal

**Modification tarif cantine scolaire**

Mme le Maire explique que le fournisseur actuel des repas pour la cantine scolaire prévoit une augmentation de ses tarifs de 6 centimes. Après concertation, les 3 communes formant le RPI ont décidé d'un commun accord de répercuter cette augmentation à hauteur de 5 centimes sur les tarifs de la cantine pour la rentrée 2019-2020.

Mme le Maire propose au conseil municipal de valider ce nouveau tarif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

De fixer le tarif de la cantine scolaire à 3.85 euros à partir de septembre 2019

**Vente parcelle communale**

Mme le Maire lit le courrier de Mr et Mme GOURBIERE qui souhaite acquérir une partie de la parcelle AM 183 jouxtant sa parcelle située au lieu-dit le Mas, pour une superficie d'environ 140m<sup>2</sup>. Mme le Maire propose de fixer le même prix que celui qui avait été pratiqué pour la vente à Mr Meunier à savoir 5 euros par m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- Accepte de vendre une partie de la parcelle AM 183 pour une superficie de 140m<sup>2</sup>. Les frais relatifs au bornage et aux actes administratifs seront pris en charge par Mr et Mme GOURBIERE.
- Fixe le prix à 5 euros le m<sup>2</sup>
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

**QUESTION DIVERSES**

- Mme le Maire explique que l'instruction des demandes d'urbanismes étaient jusqu'à présent faits et pris en charge à titre gracieux par les services de l'agglomération. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 cette mise à disposition sera payante. Ce point devra faire l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

- Suite à plusieurs plaintes concernant la divagation des chiens errants dans le bourg, la commune va prendre un arrêté municipal.

Fait à Lérigneux  
Le 04 juillet 2019

Le Maire  
Christine BEDOUIN

